

Démarche : Ain (01) - Demande d'autorisation préfectorale de chasse du sanglier -
PRINTEMPS/ÉTÉ 2026

Organisme : DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES AIN (01)

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Cette téléprocédure a pour objectif de déposer auprès de la Direction Départementale des Territoires (DDT) de l'Ain une demande d'autorisation préfectorale.

Toutes vos informations et données personnelles resteront strictement confidentielles et seront exclusivement utilisées dans le cadre de l'instruction de votre demande.

PRÉCISIONS

Ce formulaire permet à tout détenteur du droit de chasse de demander l'autorisation de pratiquer la chasse du sanglier :

- du 1er avril 2026 au 31 mai 2026, **uniquement pour la protection des semis, à l'affût ou à l'approche**,

ET / OU

- du 1er juin 2026 au 14 août 2026, **en battue, à l'affût ou à l'approche**.

INSTRUCTIONS

Dans ce formulaire, veuillez à bien indiquer votre adresse postale complète (N° + Rue + Code postal + Commune).

Précision à l'attention des **chasseurs adhérent à une association de chasse** : une demande unique est effectuée par le président de l'association.

Identité du demandeur titulaire du droit de chasse

Nom et prénom du demandeur

Civilité du demandeur

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Madame

☐ Monsieur

NOM

Merci d'écrire en majuscules

Prénom

Adresse

Adresse : saisie manuelle

Numéro de téléphone

Merci de privilégier un numéro de téléphone portable

Adresse mail

Attention : vous recevrez les informations relatives à votre demande ainsi que votre autorisation sur l'adresse mail utilisée pour vous connecter à votre compte utilisateur.

Autorisation sollicitée

Je sollicite l'autorisation de chasser le sanglier du 1er avril 2026 au 31 mai 2026, uniquement pour la protection des semis, à l'affût ou à l'approche

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Je sollicite l'autorisation de chasser le sanglier du 1er juin 2026 au 14 août 2026

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ En battue

☐ À l'affût ou à l'approche

☐ Non

Territoire de chasse

Nom de l'association de chasse (le cas échéant)

Numéro de matricule FDC01 (sous la forme 01XXXX)

Unité(s) de gestion cynégétique

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ UG1
- ☐ UG2
- ☐ UG3
- ☐ UG4
- ☐ UG5
- ☐ UG6
- ☐ UG7
- ☐ UG8
- ☐ UG9
- ☐ UG10
- ☐ UG11
- ☐ UG12

Commune(s) de chasse

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ Abergement-Clémenciat
- ☐ Abergement-de-Varey
- ☐ Ambérieu-en-Bugey
- ☐ Ambérieux-en-Dombes
- ☐ Ambléon
- ☐ Ambronay
- ☐ Ambutrix
- ☐ Andert-et-Condon
- ☐ Anglefort
- ☐ Apremont
- ☐ Aranc
- ☐ Arandas
- ☐ Arbent
- ☐ Arbigny

Ain (01) - Demande d'autorisation préfectorale de chasse du sanglier - PRINTEMPS/ÉTÉ 2026

☐ Arbois-en-Bugey

☐ Argis

☐ Armix

☐ Ars-sur-Formans

☐ Artemare

☐ Arvière-en-Valromey

☐ Asnières-sur-Saône

☐ Attignat

☐ Bagé-Dommartin

☐ Bagé-le-Chatel

☐ Balan

☐ Baneins

☐ Béard-Géovreissiat

☐ Beaupont

☐ Beauregard

☐ Béligneux

☐ Belley

☐ Belleydoux

☐ Bellignat

☐ Bénonces

☐ Béný

☐ Béréziat

☐ Bettant

☐ Bey

☐ Beynost

☐ Billiat

☐ Birieux

☐ Biziat

☐ Blyes

☐ Bohas-Meyriat-Rignat

☐ Boisse

☐ Bolozon

Ain (01) - Demande d'autorisation préfectorale de chasse du sanglier - PRINTEMPS/ÉTÉ 2026

☐ Bouligneux

☐ Bourg-en-Bresse

☐ Bourg-Saint-Christophe

☐ Boyeux-Saint-Jérôme

☐ Boz

☐ Brégnier-Cordon

☐ Brénod

☐ Brens

☐ Bresse-Vallons

☐ Bressolles

☐ Brion

☐ Briord

☐ Buellas

☐ Ceignes

☐ Cerdon

☐ Certines

☐ Cessy

☐ Ceyzériat

☐ Ceyzérieu

☐ Chalamont

☐ Chaleins

☐ Chaley

☐ Challes-la-Montagne

☐ Challex

☐ Champagne-en-Valromey

☐ Champdor-Corcelles

☐ Champfromier

☐ Chanay

☐ Chaneins

☐ Chanoz-Chatenay

☐ Charix

☐ Charnoz-sur-Ain

Ain (01) - Demande d'autorisation préfectorale de chasse du sanglier - PRINTEMPS/ÉTÉ 2026

☐ Château-Gaillard

☐ Chatenay

☐ Chatillon-la-Palud

☐ Chatillon-sur-Chalaronne

☐ Chavannes-sur-Reyssouze

☐ Chaveyriat

☐ Chazey-Bons

☐ Chazey-sur-Ain

☐ Cheignieu-la-Balme

☐ Chevillard

☐ Chevroux

☐ Chevy

☐ Chézery-Forens

☐ Civrieux

☐ Cize

☐ Cleyzieu

☐ Coligny

☐ Collonges

☐ Colomieu

☐ Conand

☐ Condamine-la-Doye

☐ Condeissiat

☐ Confort

☐ Confrançon

☐ Contrevoz

☐ Conzieu

☐ Corbonod

☐ Corlier

☐ Cormoranche-sur-Saône

☐ Cormoz

☐ Corveissiat

☐ Courmangoux

Ain (01) - Demande d'autorisation préfectorale de chasse du sanglier - PRINTEMPS/ÉTÉ 2026

☐ Courtes

☐ Crans

☐ Cressin-Rochefort

☐ Crottet

☐ Crozet

☐ Cruzilles-les-Mépillat

☐ Culoz-Béon

☐ Curciat-Dongalon

☐ Curtafond

☐ Cuzieu

☐ Dagneux

☐ Divonne-les-Bains

☐ Dompierre-sur- Chalaronne

☐ Dompierre-sur-Veyle

☐ Domsure

☐ Dortan

☐ Douvres

☐ Drom

☐ Druillat

☐ Echallon

☐ Echenevex

☐ Evosges

☐ Faramans

☐ Fareins

☐ Farges

☐ Feillens

☐ Ferney-Voltaire

☐ Flaxieu

☐ Foissiat

☐ Francheleins

☐ Frans

☐ Garnerans

Ain (01) - Demande d'autorisation préfectorale de chasse du sanglier - PRINTEMPS/ÉTÉ 2026

☐ Genouilleux

☐ Géovreisset

☐ Gex

☐ Giron

☐ Gorrevod

☐ GrandCorent

☐ Grièges

☐ Grilly

☐ Groissiat

☐ Groslee-Saint-Benoît

☐ Guereins

☐ Haut-Valromey

☐ Hautecourt-Romanèche

☐ Illiat

☐ Injoux-Genissiat

☐ Innimont

☐ Izenave

☐ Izernore

☐ Izieu

☐ Jassans-Riottier

☐ Jasseron

☐ Jayat

☐ Journans

☐ Joyeux

☐ Jujurieux

☐ La Boisse

☐ La Burbanche

☐ La Chapelle-du-Chatelard

☐ La Tranclière

☐ Labalme

☐ Lagnieu

☐ Laiz

Ain (01) - Demande d'autorisation préfectorale de chasse du sanglier - PRINTEMPS/ÉTÉ 2026

- ☐ Lantehay
- ☐ Lapeyrouse
- ☐ Lavours
- ☐ Le Montellier
- ☐ Le Plantay
- ☐ Le Poizat-Lalleyriat
- ☐ Léaz
- ☐ Lélex
- ☐ Lent
- ☐ Lescheroux
- ☐ Leyment
- ☐ Leyssard
- ☐ Lhuis
- ☐ Lompnaz
- ☐ Loyettes
- ☐ Lurcy
- ☐ Magnieu
- ☐ Maillat
- ☐ Malafretaz
- ☐ Mantenay-Montlin
- ☐ Manziat
- ☐ Marboz
- ☐ Marchamp
- ☐ Marignieu
- ☐ Marlieux
- ☐ Marsonnas
- ☐ Martignat
- ☐ Massieux
- ☐ Massignieu-de-Rives
- ☐ Matafelon-Granges
- ☐ Meillonnas
- ☐ Mérignat

Ain (01) - Demande d'autorisation préfectorale de chasse du sanglier - PRINTEMPS/ÉTÉ 2026

☐ Messimy-sur-Saône

☐ Meximieux

☐ Méziériat

☐ Mijoux

☐ Mionnay

☐ Miribel

☐ Misériieux

☐ Mogneneins

☐ Montagnat

☐ Montagnieu

☐ Montanges

☐ Montceaux

☐ Montcet

☐ Monthieux

☐ Montluel

☐ Montmerle-sur-Saône

☐ Montracol

☐ Montréal-la-Cluse

☐ Montrevel-en-Bresse

☐ Murs-et-Geligneux

☐ Nantua

☐ Neuville-les-Dames

☐ Neuville-sur-Ain

☐ Neyrolles

☐ Neyron

☐ Niévroz

☐ Nivigne-et-Suran

☐ Nivollet-Montgriffon

☐ Nurieux-Volognat

☐ Oncieu

☐ Ordonnaz

☐ Ornex

Ain (01) - Demande d'autorisation préfectorale de chasse du sanglier - PRINTEMPS/ÉTÉ 2026

☐ Outriaz

☐ Oyonnax

☐ Ozan

☐ Parcieux

☐ Parves et Nattages

☐ Péron

☐ Péronnas

☐ Pérourges

☐ Perrex

☐ Peyriat

☐ Peyrieu

☐ Peyzieux-sur-Saône

☐ Pirajoux

☐ Pizay

☐ Plagne

☐ Plateau d'Hauteville

☐ Polliat

☐ Pollieu

☐ Poncin

☐ Pont-d'Ain

☐ Pont-de-Vaux

☐ Pont-de-Veyle

☐ Port

☐ Pougny

☐ Pouillat

☐ Prémeyzel

☐ Prémillieu

☐ Prévessin-Moëns

☐ Priay

☐ Ramasse

☐ Rancé

☐ Relevant

Ain (01) - Demande d'autorisation préfectorale de chasse du sanglier - PRINTEMPS/ÉTÉ 2026

☐ Replonges

☐ Revonnas

☐ Reyrieux

☐ Reyssouze

☐ Rignieux-le-Franc

☐ Romans

☐ Rossillon

☐ Saint-Alban

☐ Saint-André-d'Huiariat

☐ Saint-André-de-Bagé

☐ Saint-André-de-Corcy

☐ Saint-André-le-Bouchoux

☐ Saint-André-sur-Vieux-Jonc

☐ Saint-Bénigne

☐ Saint-Bernard

☐ Saint-Cyr-sur-Menthon

☐ Saint-Denis-en-Bugey

☐ Saint-Denis-les-Bourg

☐ Saint-Didier-d'Aussiat

☐ Saint-Didier-de-Formans

☐ Saint-Didier-sur-Chalaronne

☐ Saint-Eloi

☐ Saint-Etienne-du-Bois

☐ Saint-Etienne-sur-Chalaronne

☐ Saint-Etienne-sur-Reyssouze

☐ Saint-Genis-Pouilly

☐ Saint-Genis-sur-Menthon

☐ Saint-Georges-sur-Renon

☐ Saint-Germain-de-Joux

☐ Saint-Germain-les-Paroisses

☐ Saint-Germain-sur-Renon

☐ Saint-Jean-de-Gonville

Ain (01) - Demande d'autorisation préfectorale de chasse du sanglier - PRINTEMPS/ÉTÉ 2026

- ☐ Saint-Jean-de-Niost
- ☐ Saint-Jean-de-Thurigneux
- ☐ Saint-Jean-le-Vieux
- ☐ Saint-Jean-sur-Reyssouze
- ☐ Saint-Jean-sur-Veyle
- ☐ Saint-Julien-sur-Reyssouze
- ☐ Saint-Julien-sur-Veyle
- ☐ Saint-Just
- ☐ Saint-Laurent-sur-Saône
- ☐ Saint-Marcel-en-Dombes
- ☐ Saint-Martin-de-Bavel
- ☐ Saint-Martin-du-Fresne
- ☐ Saint-Martin-du-Mont
- ☐ Saint-Martin-le-Chatel
- ☐ Saint-Maurice-de-Beynost
- ☐ Saint-Maurice-de-Gourdans
- ☐ Saint-Maurice-de-Remens
- ☐ Saint-Nizier-le-Bouchoux
- ☐ Saint-Nizier-le-Désert
- ☐ Saint-Paul-de-Varax
- ☐ Saint-Rambert-en-Bugey
- ☐ Saint-Rémy
- ☐ Saint-Sorlin-en-Bugey
- ☐ Saint-Sulpice
- ☐ Saint-Trivier-de-Courtes
- ☐ Saint-Trivier-sur-Moignans
- ☐ Saint-Vulbas
- ☐ Sainte Croix
- ☐ Sainte Julie
- ☐ Sainte-Euphémie
- ☐ Sainte-Olive
- ☐ Salavre

Ain (01) - Demande d'autorisation préfectorale de chasse du sanglier - PRINTEMPS/ÉTÉ 2026

☐ Samognat

☐ Sandrans

☐ Sault-Brénaz

☐ Sauverny

☐ Savigneux

☐ Segny

☐ Seillonnaz

☐ Sergy

☐ Sermoyer

☐ Serrieres-de-Briord

☐ Serrieres-sur-Ain

☐ Servas

☐ Servignat

☐ Seyssel

☐ Simandre-sur-Suran

☐ Sonthonnax-la-Montagne

☐ Souclin

☐ Sulignat

☐ Surjoux-L'hôpital

☐ Talissieu

☐ Tenay

☐ Thil

☐ Thoiry

☐ Thoissey

☐ Torcieu

☐ Tossiat

☐ Toussieux

☐ Tramoyes

☐ Trévoux

☐ Val-Revermont

☐ Valeins

☐ Valromey-sur-Séran

Ain (01) - Demande d'autorisation préfectorale de chasse du sanglier - PRINTEMPS/ÉTÉ 2026

☐ Vaise rhône

☐ Vandeins

☐ Varambon

☐ Vaux-en-Bugey

☐ Verjon

☐ Vernoux

☐ Versailleux

☐ Versonnex

☐ Vesancy

☐ Vescours

☐ Vésines

☐ Vieu-d'Izenave

☐ Villars-les-Dombes

☐ Villebois

☐ Villemotier

☐ Villeneuve

☐ Villereversure

☐ Villes

☐ Villette-sur-Ain

☐ Villieu-Loyes-Mollon

☐ Viriat

☐ Virieu-le-Grand

☐ Virignin

☐ Vongnes

☐ Vonnas

Rappels réglementaires

Tir du renard

Toute personne autorisée à chasser le sanglier avant l'ouverture générale de la chasse peut également chasser le renard à partir du 1er juin, dans les mêmes conditions.

Temps de chasse

La chasse est autorisée tous les jours, sauf les mardis et vendredis, de une heure avant l'heure légale de lever du soleil jusqu'à une heure après l'heure légale de coucher du soleil au chef-lieu du département.

Validation du permis de chasser

Le permis de chasser doit être validé pour la saison 2025-2026 et renouvelé à partir du 1er

Dispositif de marquage (bracelets)

Tout sanglier prélevé dans le cadre d'une action de chasse doit obligatoirement être équipé d'un dispositif individuel d'identification délivré par la FDC01, spécifiquement affecté au territoire du lieu de prélèvement .

Ce dispositif de marquage doit être apposé sur l'animal à l'issue de son prélèvement <u>et avant tout déplacement</u>.

Je certifie avoir lu les rappels réglementaires ci-dessus

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Engagement

Je m'engage à déclarer dans les 48h tout prélèvement de sanglier via l'espace adhérent de la fédération départementale des chasseurs de l'Ain

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Le

Votre autorisation préfectorale

Sous réserve d'acceptation de votre demande, votre autorisation préfectorale sera disponible en ligne.

Vous devrez l'avoir sur vous en cas de contrôle.

Si l'autorisation est délivrée au président d'une association de chasse, chaque adhérent devra, en action de chasse, porter sur lui une copie de cette autorisation.